

Le Quoi de neuf ?

Introduction

Coordinatrice-éducatrice du service de jour Kellid depuis septembre 2012, je participe et contribue à la recherche action « Dispositifs relais, lutte contre le décrochage » depuis 2009 alors même que je travaillais en classe relais (dispositif relevant de la circulaire parue au BO Education Nationale le 18/06/1998).

Aujourd'hui, j'accompagne des jeunes :

- en situation de décrochage scolarisés ou inscrits de manière administrative au collège ou au lycée professionnel de St Michel à Priziac (56, centre Bretagne),
- des jeunes demandant un accompagnement de réorientation,
- des mineurs non accompagnés.

Ce dispositif est un service transversal aux établissements scolaires et aux 3 Maisons d'Enfants à caractère social (MECS) bretonnes.

La recherche action « Dispositifs relais, lutte contre le décrochage » repose sur les outils de la Pédagogie Institutionnelle¹ (F.Oury) et a été initié dans cet espace de formation d'adulte par Rémi Casanova (Maître conférence en sciences de l'éducation, Lille 3) et Cécile Perrot, responsable formation aux Apprentis d'Auteuil.

Mon hypothèse : En quoi le « quoi de neuf », en tant qu'outil d'accompagnement des jeunes ou des adultes prévient le décrochage ou favorise la mise en mouvement dans les apprentissages.

Pour entrer dans cette question, je me suis appuyée sur les comptes rendus de formation et sur des questionnaires transmis et renseignés par des jeunes (du dispositif au sein duquel je travaille mais aussi par des jeunes d'autres dispositifs de remobilisation scolaire) et des adultes. Les questions portaient sur leur expérience du « Quoi de neuf ».

Le quoi de neuf : qu'est-ce que c'est ?

Ça ou ça va pas ?

Le Quoi de neuf est un outil de la pédagogie institutionnelle. C'est un temps de parole institué : il se déroule en début de chaque séance ou début de journée afin de passer du « dehors au-dedans », de passer de son statut de jeune à apprenant, d'adulte à apprenant. C'est un « espace de parole qui permet d'effectuer la transition entre ce qui est en dehors du temps de la classe et le temps de la classe »².

Il peut également se mettre en œuvre en fin de séance afin de faire un point, exprimer un avis, un ressenti sur le temps écoulé, passé ensemble.

Ce temps doit permettre à chacun de pouvoir répondre à la question « ça va, ça va pas ? » ou tout simplement « quoi de neuf ? ». Ainsi, si ce temps donne accès à la parole, il n'est pas un lieu d'échange, d'interactions orales

¹ Vers une pédagogie institutionnelle, Fernand Oury, Aïda Vasquez, Paris, Maspéro, 1967, réédité par Matrice, Vigneux, 1990.

² Compte rendu de la formation « dispositifs relais » aux Apprentis d'Auteuil, 09/2010.

Alors à quoi ça sert ?

Le quoi de neuf doit permettre à ceux qui le souhaitent d'exprimer un état émotionnel et/ou physique. Il peut être ressenti ou vécu, à ce titre, comme une mise à nu, comme une chose étrange, un fonctionnement hors du commun permettant un passage d'un milieu à un autre.

Le quoi de neuf doit également permettre à ceux qui le souhaitent de raconter un moment qui leur semble important, un moment qu'ils veulent partager avec le groupe. C'est, par exemple, ce qu'expriment les jeunes de la plateforme de remobilisation scolaire située dans le 9^{ième} à Paris :

- « C'est bien, on raconte tous notre journée, on se connaît mieux. »
- « C'est bien car ça nous laisse un temps de parole pour raconter sa journée ou soirée. »

Les participants, adulte et jeune, ne sont pas obligés de prendre la parole et peuvent opter pour le silence et l'écoute.

Le Cadre

Le quoi de neuf est « un espace de parole libre mais encadré ». Il dépend des règles que l'on se fixe avec le groupe, idem pour le temps. Ces questions, règles, temps, sujet sont des questions institutionnelles qui sont posées et décidées lors du conseil coopératif³, une autre instance de la Pédagogie institutionnelle⁴. Il est essentiel que ces règles soient connues de tous pour favoriser le « bon » déroulement de ce temps tels que le respect la parole de l'autre. Aussi, il est important qu'un participant (responsabilité établie en conseil coopératif) puisse « ouvrir » le quoi de neuf et être le garant de la prise de parole. D'autres responsabilités peuvent être allouées en fonction des besoins du groupe.

Les propos tenus lors du « quoi de neuf » doivent rester en séance et toute évocation à l'extérieur est proscrite. Cependant, en tant que professionnels, il est aussi important de rappeler aux jeunes que cette interdiction ne peut outrepasser la loi, l'adulte exerce sa responsabilité éducative en cas de propos dépassant le cadre du « quoi de neuf ».

Les participants s'engagent à ne pas se moquer des propos tenus, à respecter la parole de l'autre. On rejoint ici 1 des 3 interdits fondateurs⁵ à savoir : l'interdit du meurtre. Cet interdit doit permettre aux uns et aux autres de s'épanouir et de trouver sa place dans le groupe.

Les expérimentations en formation d'adultes

J'ai donc découvert le « quoi de neuf » en formation en septembre 2010.

Je n'ai plus de souvenir de mon premier ressenti mais il est certain que mon premier ne ressemble en rien aux suivants. Au cours des différents « quoi de neuf », une aisance de pratique, d'initiative sur les prises de parole en groupe se font ressentir. Les nouveaux arrivés sur le dispositif de recherche action sont souvent observateurs de nos interventions et certains prennent la parole après avoir eu

³ Le conseil est une instance d'échanges, de prise de décision et de responsabilité pour le groupe, le conseil se réunit chaque semaine. Il fixe les règles que le groupe se donne.

⁴ Compte rendu de la formation « dispositifs relais » aux Apprentis d'Auteuil, 09/2010.

⁵ On distingue trois interdits fondateurs considérés comme conditions absolues de pérennité d'une société ou d'une culture : le cannibalisme, l'inceste, le meurtre

un exemple. Cette exercice n'est pas simple et il n'est pas coutumier de débiter une séquence de formation par un temps de préoccupation de son état physique et/ou moral. La barrière personnel/professionnel est brisée ; ce temps doit permettre de passer de l'un à l'autre et de faciliter ainsi l'intégration et par là même cette relation de confiance utile à notre mise en mouvement dans les apprentissages.

Quelques expériences d'adultes en recherche action « lutte contre le décrochage »

Sandrine prépare mentalement ses quoi de neuf avant même d'être en formation et montre à voir ou à entendre sa facilité à raconter un moment de sa vie et exprimer son humeur. Ce temps semble lui être important et elle prend le temps pour partager avec le reste du groupe un moment de sa vie, tout en exprimant ses émotions.

David, nouvel arrivant est plus réservé même s'il peut évoquer certaines inquiétudes et interrogations.

Pour Ingrid, « ce temps en début de formation est très important. *« Je m'en suis saisie assez vite et peut parler de ma soirée, ma matinée, ma journée d'hier, mon humeur. Bref j'ai souvent des choses à dire durant ce quoi de neuf ! D'ailleurs je ne me vois pas commencer ma journée de formation sans « quoi de neuf ». C'est, au fil du temps devenu pour moi, un rituel à ne pas manquer ! ».*

Sur l'ensemble des « quoi de neuf » réalisés, rares sont les fois au cours desquels un professionnel ne participe pas.

D'un temps de parole libre à un temps d'échange ?

Le quoi de neuf avec les jeunes

Le service Kellid utilise le « quoi de neuf » depuis son ouverture en 2012. C'est un outil inscrit dans le projet de service, il débute et clôt une séance, sachant que les jeunes sont accueillis sur une demi-journée.

Ayant comme prérogative de favoriser l'accueil du jeune, la mise en place du quoi de neuf nous semblait être un outil pouvant d'une part, permettre au jeune de « poser les valises » qu'il transporte en verbalisant dans un espace-temps dédié ses ressentis, ses pensées et d'autre part, de l'autoriser à faire une pause, à prendre le temps. L'objectif final recherché est de permettre au jeune d'entrer plus aisément dans les apprentissages, de lui proposer un temps au cours duquel il peut s'expérimenter dans la prise de parole face à un public, partager quelque chose, et ce, de manière libre.

Ce temps se déroule dans une salle spécifique, de type salon, différente des salles d'activités. Il est accompagné d'une collation si le jeune le souhaite. Nous sommes disposés en cercle de manière à ce que chacun puisse se voir.

Dans la mesure du possible, il n'excède pas 30 minutes mais il peut ne durer que 10 minutes.

Les premiers « quoi de neuf » étaient plutôt sous le signe du silence au cours duquel chacun se regardait, espérant sans doute que quelqu'un prenne la parole, ou répondant simplement par un oui ou un non à la question « comment ça va ? » ou encore répondait « rien » ou un « j'sais pas » à la

question « quoi de neuf ? ». Les silences ne sont pas à négliger car ces comportements non-verbaux nous dévoilent aussi comment ils vont et ce, sans parler.

Certains jeunes peuvent arriver avec les yeux cernés, et maintenir leur tête dans leur écharpe manifestant sans doute une « non volonté » de venir au service ou encore des difficultés d'endormissement... et présageant une mauvaise humeur !

Comme sur la plateforme de remobilisation de Paris, nous avons parfois été amenés à poser des questions pour mettre en œuvre (libérer) la prise de parole face au groupe de pairs, moment parfois difficile à surmonter. Il est important de préciser que le professionnel présent au « quoi de neuf » est régi par les mêmes règles et participe comme les jeunes.

Lorsque ces comportements se manifestent, nous maintenons cependant le rituel même si celui-ci se voit écourté. La contrainte du temps ne doit pas être un obstacle.

Au fur et à mesure que les jeunes pratiquent le « quoi de neuf », on note une aisance dans la prise de parole et à un développement du contenu. Les jeunes expérimentés n'hésitent pas à raconter leur soirée, leur désidérata du matin, leur WE ou peuvent évoquer une difficulté avec leur camarade ou une incompréhension de fonctionnement des autres lieux qu'ils côtoient à St Michel.

Jules, nouvel arrivant sur le dispositif, exprime dès son premier « quoi de neuf » : « j'ai passé une journée de merde » alors même qu'il est le premier à prendre la parole.

Arthur, lui va plutôt simplement répondre à la question « ça va ! » et Thomas, le donneur de parole, écoute et ne dit rien.

Si le rappel des règles est nécessaire les 3-4 premières fois, les jeunes arrivent à s'autoréguler en rappelant le groupe lorsqu'un manquement à la règle est repéré. Aussi, nous avons pu constater qu'un jeune, ancien dans le dispositif ou coutumier des « quoi de neuf » n'hésite pas à rappeler la règle relative à la prise de parole.

Cela implique donc de la nécessité d'informer les règles dès lors qu'un nouveau jeune intègre le groupe.

Si au départ, les échanges autour des actualités sportives sont propices (le site Saint Michel accueille majoritairement des garçons) et ne demandent pas de dévoilement personnel, ils évoluent. La présence d'anciens et leur aisance dans la prise de parole comme dans les contenus facilitent l'intégration des nouveaux dans la pratique de cet outil.

Evolution et/ou adaptation du quoi de neuf

Le Quoi de neuf doit s'adapter au groupe ?

Une situation...

Si Sophie (jeune du dispositif) considère que cet espace de parole peut être vécu comme un besoin ritualisé pour mettre en route le travail de la journée, il peut être vécu comme un temps de frustration par Sébastien quand Elodie, garante de la règle du « quoi de neuf », rappelle la nécessité de s'arrêter à la réponse de « ça va, ça va pas ? ». De plus, elle insiste en rappelant que ce n'est pas un lieu de débats. Cette prise de position liée à son rôle, heurte Sébastien qui aurait bien voulu répondre au « coup de gueule » de Julie d'autant qu'il est concerné. Cette situation génère de la frustration et de l'incompréhension sur la « non possibilité » de réponse.

Et pourtant, cette situation leur apprend à surseoir à un temps négocié une possibilité de réponse ! Cette frustration n'empêche-t-elle pas d'entrer dans les apprentissages même si à notre étonnement, les participants se plient à la règle ?

Au regard de cette expérience et de celle du dispositif Kellid, nous nous sommes interrogés sur l'opportunité d'adapter notre quoi de neuf en autorisant l'échange (sachant que cette pratique se déroulait ponctuellement). L'évolution du public accueilli et le contenu du « quoi de neuf » ont été pour Kellid deux éléments qui ont fait évoluer cet outil d'accompagnement à la prévention du décrochage.

En effet, l'accueil des mineurs non accompagnés vient mettre en question l'application stricto sensu du « quoi de neuf », la demande de certains jeunes de pouvoir accompagner ces jeunes allophones dans leur présentation personnelle, dans l'expression de leur ressenti nous amène à faire évoluer et à adapter le « quoi de neuf ».

Par ailleurs, certains sujets amenés par les jeunes nécessitaient que l'autre puisse interagir ou réagir. Notre vigilance a été de ne pas excéder le temps de 30 minutes !

Je me rappelle de l'intervention de Luc qui un matin a évoqué ses consommations du week end. En tant que professionnels et au regard du profil du jeune, consommateur avéré, il nous a semblé opportun de laisser les jeunes pouvoir échanger sur les produits stupéfiants et leur consommation.

Cette intervention a pu nous montrer par ailleurs, que la liberté de parole d'un déclenche une liberté de parole chez l'autre. En effet, si cet espace de parole permet de libérer la parole ; cela implique donc qu'il y a une relation de confiance.

L'échange se met en place et la parole se libère et ne doit pas se poursuivre en dehors du « quoi de neuf » ni dans la cour de récréation, au collège... etc., ni avec d'autres personnes (autant que faire se peut). Cela ne nous empêche pas de pouvoir revenir sur un thème évoqué au cours d'un atelier mais ceci se négocie en conseil.

CONCLUSION

L'utilisation du « quoi de neuf » est apparue comme une évidence pour les professionnels de Kellid. Ils leur semblaient important de pouvoir proposer aux jeunes un temps d'expression et surtout de pouvoir prendre un temps pour se poser la question de « *comment je vais ?* ». Ces jeunes sont toujours dans l'action et oublient souvent l'impact de leur émotion, de leur pensée sur leur attitude ou leur capacité à se mettre en mouvement face aux apprentissages. Même si au départ, ils peuvent trouver cet espace-temps « étrange » ou « inutile » sur lequel ils ne mettent pas de sens, ils évoluent dans leur pensée et peuvent, in fine, exprimer ce que leur apporte cet outil :

- « *Oui ils m'apportent quelque chose, d'être bien et de bonne humeur. Car tout le monde dit ce qu'il pense* ».
- « *Ça me donne des idées par rapport aux questions qu'on pose au quoi de neuf le fait de réfléchir à ta soirée* ».

Donc, on peut douter sur le bienfait du quoi de neuf dans la prévention du décrochage mais il n'y a pas de doute sur les bienfaits de cet espace dans l'aisance orale, l'expression de ses ressentis, dans le dévoilement personnel qui opère dans un cadre sécurisant. Il favorise de plus le partage, l'ouverture des points de vue, des pensées.